

# Soutien aux Points d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)

## Signature de la convention de partenariat 2023-2027 entre l'ARS Bretagne, la Région Bretagne et les Caf de Bretagne

---

*Ce lundi 15 janvier, l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne, la Région Bretagne et les 4 Caf de Bretagne se sont réunies à Pontivy pour signer ensemble officiellement une convention de partenariat en soutien aux PAEJ bretons. À travers elle, les financeurs des PAEJ (Points d'Accueil Écoute Jeunes) associent leur politique en faveur des jeunes, particulièrement sur le sujet de l'accès aux droits et aux soins.*

---

*Les PAEJ sont des structures de proximité mettant en œuvre des missions d'accueil et d'écoute généralistes auprès des jeunes de 12 à 25 ans en situation de mal-être et de leur entourage, en particulier leurs parents. L'accueil proposé est inconditionnel, anonyme et gratuit (avec des psychologues, médiateurs, éducateurs, animateurs).*

**18 PAEJ** sont implantés en Bretagne, avec **plus d'une centaine de points d'accueil** répartis sur les quatre départements bretons. La coordination régionale est portée par l'association SésAM.

Pour l'année 2023, les **financements mobilisés en direction des PAEJ s'élèvent à 1 655 670€** : 500 700 € pour l'ARS, 535 000 € pour la Région et 619 970 € pour les Caf de Bretagne.

Pour une plus grande accessibilité des PAEJ pour les jeunes bretons, les **financeurs apportent non seulement un soutien financier mais aussi technique**, en appui aux démarches territoriales (Convention territoriale globale – CTG ; Contrat local de santé – CLS) et en articulation avec les différents dispositifs existants d'écoute jeunes. Les financeurs souhaitent ainsi renforcer la concertation avec les élus locaux et les acteurs jeunesse à l'échelle des territoires.

Cette accessibilité à des points d'écoute est d'autant plus importante que le suicide représente la 2<sup>ème</sup> cause de décès chez les jeunes bretons de 15 à 24 ans<sup>1</sup>. De manière générale, en France, sur la période 2017-2021, les jeunes de 18-24 ans ont connu la progression la plus importante de la prévalence des épisodes dépressifs : alors que 11.7% d'entre eux étaient concernés en 2017, ils étaient 20.8 % en 2021<sup>2</sup>. Si l'on observe les principales tendances en Bretagne concernant les idées suicidaires et geste suicidaire en 2017-2019 et 2020-2021, pour les deux classes d'âge 11-17 ans et 18-24 ans, les parts d'activité des passages aux urgences ont augmenté et cette augmentation était particulièrement forte pour les idées suicidaires avec a minima un doublement des parts d'activité<sup>3</sup>.

En 2023, les **PAEJ ont accompagné plus de 4 000 jeunes bretonnes et bretons**. Ce chiffre a quasiment doublé depuis la crise sanitaire ; il est le reflet d'une dégradation de l'état de santé mentale des jeunes très préoccupante et à laquelle l'ARS, la Région et la CAF sont très attentives.

La convention signée ce jour formalise la **coopération qui existe déjà entre les financeurs**, elle a pour objectif de pérenniser et de déployer **l'offre de service PAEJ** en réponse aux besoins des jeunes.

---

<sup>1</sup> Observation du phénomène suicidaire en Bretagne – ORS Bretagne – Tableau de Bord Février 2022

<sup>2</sup> Source : Santé publique France – Baromètre santé 2021 – Article : Léon Christophe, du Roscoët Enguerrand, Beck François Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 2023, n°. 2, p. 28-40

<sup>3</sup> BSP Bretagne – Santé publique France – Février 2023 – Conduites suicidaires

Celle-ci se basera notamment sur les nouvelles modalités de financements servies par les Caf, courant 2024, pour soutenir les Points d'Accueil Ecoute Jeunes.

**Ensemble l'ARS Bretagne, la Région Bretagne et les Caf de Bretagne, articuleront leurs financements.**

## *Ensemble, pour accompagner les jeunes ...*



### CONTACTS PRESSE

ARS Bretagne :

Aurélien ROBERT – Chargé de communication  
Tél : 02 22 06 72 64  
Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

Région Bretagne :

Sylvain LE DUGOU – Service Presse  
Tél : 02 99 27 97 33  
Mél : [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Pour les Caf de Bretagne  
Caf du Morbihan :

Frank BAUDOUIN – Responsable communication  
Tél : 02 97 62 27 42 – 06 07 14 97 98  
Mél : [franck.baudouin@caf56.caf.fr](mailto:franck.baudouin@caf56.caf.fr)